

Le SNES-FSU à vos côtés toute l'année

Être accompagné et se syndiquer

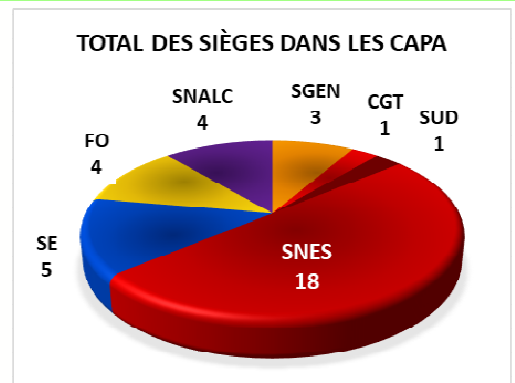


Le SNES-FSU, **syndicat majoritaire du second degré**, défend et représente l'ensemble des enseignant-es, CPE et Psychologues de l'Éducation nationale. Vous trouverez ses représentants à vos côtés dans tous les établissements de l'académie, ou à la section académique (S3) dont les élus suivent les **opérations de carrière**, et en particulier en ce qui vous concerne cette année, les **mutations** et la **titularisation**. Il vous faudra très vite penser à votre première affectation en tant que titulaire. C'est pourquoi **la section académique du SNES organisera en novembre des réunions consacrées aux mutations** pour présenter les règles et le fonctionnement du mouvement.

Tout au long de l'année, le SNES tient des **permanences hebdomadaires** à l'INSPE en complément de la **permanence téléphonique** de la section académique au 04.73.36.01.67 qui peut également vous accueillir pour des **conseils personnalisés**. La FSU qui regroupe entre autres les syndicats SNES (2nd degré), SNUEP (PLP), SNEP (EPS), SNUipp (1er degré) est la **première fédération de l'Éducation nationale**. Tous les 4 ans, les élections professionnelles permettent à chacun de s'exprimer. Le SNES-FSU représente la moitié des élu-es du personnel dans les instances.

La force du SNES, ce sont ses adhérent-es. Pour être informé-e, pour agir en faveur d'une École plus juste, pour ne pas rester isolé-e, adhérez ! **La cotisation est déductible à 66% des impôts ou peut faire l'objet d'un crédit d'impôt. Et vous pouvez payer en plusieurs fois, jusqu'à dix si vous adhérez avant le 31 octobre.**

Au SNES-FSU, les représentant-es élu-es des personnels et les militant-es, pour certains déchargé-es de cours partiellement, ont tous des classes en responsabilité et sont en activité dans les établissements.



La profession a renouvelé sa confiance au SNES-FSU lors des élections professionnelles de 2018. Nous restons ainsi l'organisation syndicale comptant le plus d'élus dans les Commissions Administratives Paritaires Académiques (CAPA) : 18 sur 36.

Cette place de **première organisation syndicale** permet aux commissaires paritaires de faire un véritable travail d'information et de contrôle lors de la vérification des barèmes et des opérations de mouvement et de proposer des améliorations chaque fois que cela est possible.

6 bonnes raisons d'adhérer au SNES-FSU

1- Confronter ses idées à celles des autres.

Le SNES se construit à partir des idées et propositions de ses adhérents. La position adoptée est le résultat d'un débat, chaque adhérent a sa place, chaque parole peut s'exprimer.

2- Être accompagné et aidé dans sa carrière.

Mutations, promotions, formation, difficultés de santé... Avec le SNES, chacun peut s'informer, se défendre, échanger avec ses collègues et forger ses décisions. Chaque adhérent bénéficie d'une source d'information complète et fiable.

3- Réfléchir ensemble aux contenus et aux pratiques d'enseignement.

Notre manière d'enseigner évolue en permanence. Le SNES, loin des prescriptions de "bonnes pratiques" est un lieu d'échanges sur les programmes et les approches pédagogiques.

4- Intervenir efficacement dans l'établissement.

Être adhérent au SNES permet d'être intégré dans une organisation, d'avoir conseils et soutien des militants départementaux et académiques, d'accéder aux informations indispensables (DHG, réglementation...). Donnez plus de poids à vos idées, plus de vitesse à vos actions. N'hésitez pas à faire appel à des militants de la section académique ou des sections départementales.

5- Défendre avec le SNES-FSU les grands principes de l'École.

Laïcité, égalité, gratuité, solidarité ... pour que chaque élève ait toutes ses chances. C'était le sens de notre opposition à la réforme du lycée qui en renforçant l'autonomie créait disparités et inégalités, qui ne résolvait pas la question des effectifs et du besoin de concertation des équipes...

6- Se battre pour l'École et transformer la société...

Le SNES travaille, dans la FSU, avec d'autres syndicats de la fonction publique. Il s'implique dans les mouvements sociaux comme les retraites, la protection sociale. Le gouvernement a déjà annoncé une transformation de la fonction publique et une réforme des retraites néfastes pour l'ensemble des personnels et des usagers.

